

NOTES SUR LES PROCESSUS :

- la mise à jour des RT (Renseignements Techniques), prérequis à la construction de sillons par les horaristes, a lieu deux fois par an : décembre et juin,

- une "étude en cours" débouche sur 3 possibilités : 1 - Ligne validée sans aucune modification / 2 - Ligne validée après adaptation(s) de texte(s) réglementaire(s) pour gérer des contraintes locales (typiquement, une Consigne Locale d'Exploitation [CLE] pour préciser les conditions de garage ou de stationnement d'un train de 850 m dans une gare) / 3 - Ligne non validée, pouvant seulement l'être après adaptation de l'infrastructure (exemple : ajustement des limites d'un circuit de voie).

Axes autorisés :

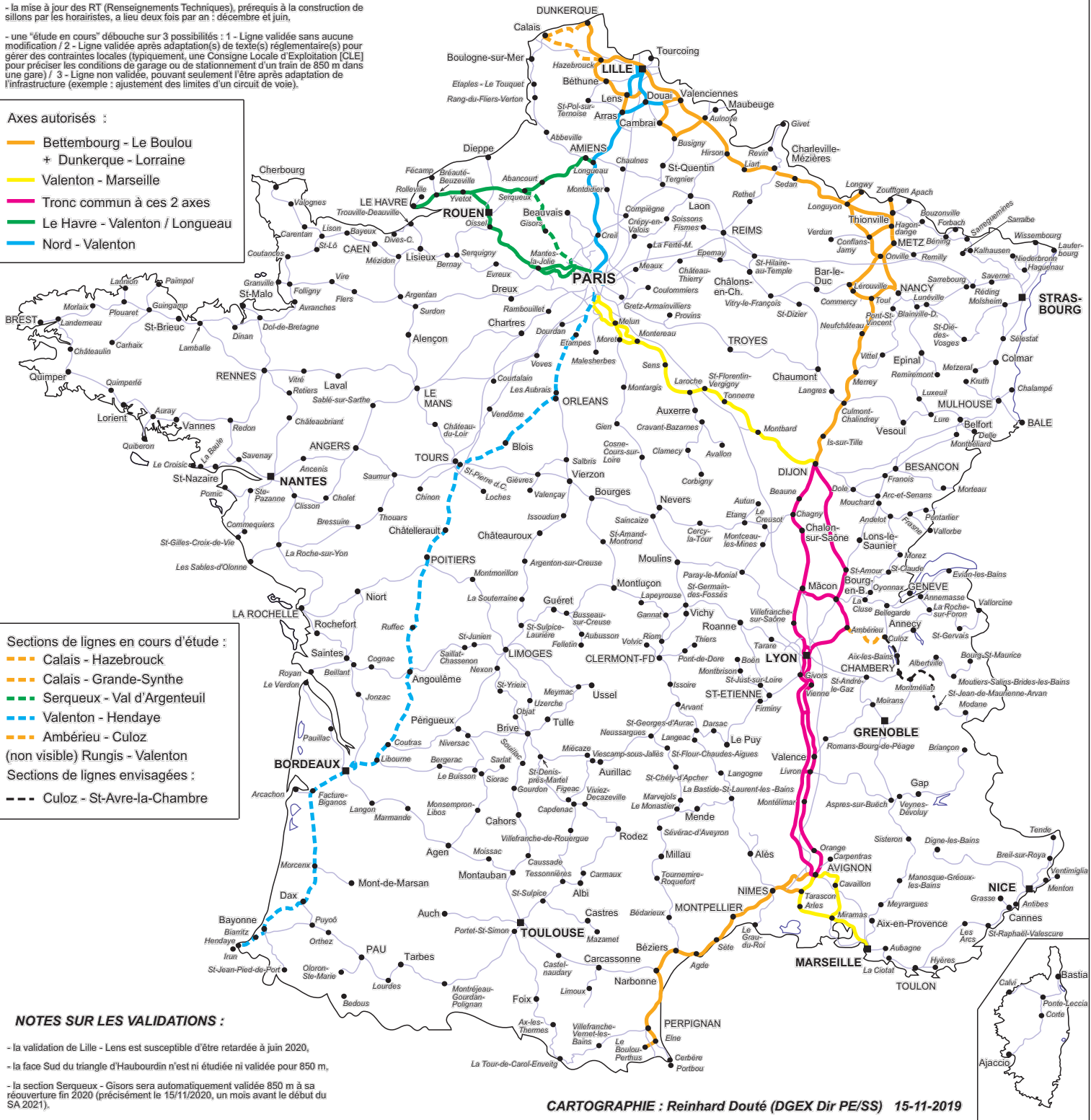
- Bettembourg - Le Boulou
- + Dunkerque - Lorraine
- Valenton - Marseille
- Tronc commun à ces 2 axes
- Le Havre - Valenton / Longueau
- Nord - Valenton

Sections de lignes en cours d'étude :

- - - Calais - Hazebrouck
- - - Calais - Grande-Synthe
- - - Serqueux - Val d'Argenteuil
- - - Valenton - Hendaye
- - - Ambérieu - Culoz
- (non visible) Rungis - Valenton
- Sections de lignes envisagées :
- - - Culoz - St-Avre-la-Chambre

NOTES SUR LES VALIDATIONS :

- la validation de Lille - Lens est susceptible d'être retardée à juin 2020,
- la face Sud du triangle d'Haubourdin n'est ni étudiée ni validée pour 850 m,
- la section Serqueux - Gisors sera automatiquement validée 850 m à sa réouverture fin 2020 (précisément le 15/11/2020, un mois avant le début du SA 2021).



CARTOGRAPHIE : Reinhard Douté (DGEX Dir PE/SS) 15-11-2019

Trains longs (850m)

Situation actuelle (15/12/2019) et évolutions prévues